



## Botswana : Okavango, Parc Chobe et Chutes Victoria



Du 10 au 21 Mai 2026



  
**Preference**

**Preference Travel Team**  
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00

[info@preference.be](mailto:info@preference.be) | [www.preference.be](http://www.preference.be)

**Le Botswana** incarne l'Afrique sauvage dans ce qu'elle a de plus pur, majestueux et préservé. Pays sans littoral et faiblement peuplé, il a fait le choix d'un tourisme responsable axé sur la qualité plutôt que la quantité.

Ici, pas de foule, mais l'immensité des plaines inondables du delta de l'Okavango, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, où la faune évolue au rythme des eaux. Le désert du Kalahari, quant à lui, offre ses étendues silencieuses habitées par les suricates, les antilopes et les Bushmen.

Les safaris en mokoro, barque traditionnelle, et les nuits en lodges exclusifs au cœur de la nature offrent une immersion totale. Entre éléphants, lions, léopards et lycaons, le Botswana est un véritable sanctuaire pour la vie sauvage. Une destination d'exception, pour voyageurs en quête d'émotion pure et d'aventure hors du temps.

**Le Zimbabwe**, et ses emblématiques chutes Victoria, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO, émerveillent par leur puissance et leur beauté.

### **Les points forts :**

- Voyage en petit groupe de maximum 16 personnes
- Les régions les plus peuplées en animaux au Botswana
- Des déplacements en avion-taxi entre les lodges
- Safaris terrestres en 4X4 et aquatiques pour observer au mieux les animaux
- Des lodges exclusifs hauts de gamme au cœur de la nature
- Le passage au Zimbabwe pour découvrir les chutes Victoria
- Des paysages magnifiques et la faune la plus préservée de toute l'Afrique
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles, en petit groupe
- Un décalage horaire minime (une heure) au moment de votre voyage

**REDUCTION : Prix préférentiel pour toute inscription avant le 30 septembre (- 500 €/pers.)**

# PROGRAMME

BRUXELLES →

DIMANCHE 10 MAI

En début de soirée, envol vers Addis Abeba avec la compagnie régulière Ethiopian Airlines.

→ ADDIS – ABEBA → MAUN → RIVIERE KHWAI

LUNDI 11 MAI

Arrivée à Addis-Abeba en matinée et envol vers Maun avec la compagnie régulière Ethiopian Airlines. Arrivée à Maun en milieu de journée.

Maun est la cinquième plus grande ville du Botswana. Le nom "Maun" est tirée du San "maung", qui signifie "le lieu des roseaux courts". La ville est située à l'entrée du delta de l'Okavango et offre un aéroport international.

**Transfert en avion-taxi** jusqu'à votre lodge d'exception Nokanyana, situé à 117 kilomètres, dans la région de la rivière Khwai, à la limite nord-est du Delta de l'Okavango et tout près de la réserve de Moremi.



Le lodge surplombe l'endroit où les rivières Khwai et Mababe se rejoignent, créant ainsi un environnement magnifique dans lequel vous pourrez vous détendre et observer le passage de la faune.

Installation au lodge et **premier safari en 4X4**. Dîner et nuitée en tente safari luxueuse.

Petit-déjeuner au campement.

A l'aurore, vous partez pour un **safari en 4x4** pour aller à la rencontre des éléphants, buffles, zèbres, lions, léopards, guépards, chiens sauvages, girafes, hippopotames, hyène et autres espèces.



Retour au campement pour un brunch, suivi d'un moment de détente. L'occasion de se reposer ou de profiter de la piscine.

Après le **high tea** au lodge, départ pour un **second safari en 4X4**. Il pourra avoir lieu en fin d'après-midi comme à la tombée de la nuit, selon le jour retenu.

C'est ensuite l'apéritif et le dîner 3 services préparé par le chef, qui vous attendent au sein de votre lodge.

Nuitée en tente safari luxueuse.

## RIVIERE KHWAI → DELTA DE L'OKAVANGO

JEUDI 14 MAI

Dernier **safari matinal en 4X4** et petit déjeuner au lodge.

**Transfert en avion-taxi** pour rejoindre votre second lodge d'exception en plein cœur du **delta de l'Okavango**.

Le delta de l'Okavango, ou parfois marais de l'Okavango, est le second plus grand delta intérieur du monde (18 000 km<sup>2</sup>) après le delta intérieur du Niger (40 000 km<sup>2</sup> au maximum de son étendue au Mali). Aujourd'hui l'Okavango n'a pas d'embouchure maritime. Il forme un système endoréique dans lequel, chaque année, environ 11 km<sup>3</sup> d'eau provenant des reliefs de l'Angola se déversent dans le désert du Kalahari, où elles irriguent 15 000 km<sup>2</sup>.



Installation au camp Mopiri et déjeuner.



Situé dans le Nord-Ouest du Delta de l'Okavango, le lodge Mopiri est entouré de toutes parts par les eaux cristallines du delta ; l'occasion de voir des hippopotames, des éléphants et des sitatunga dans leur habitat naturel.



Départ pour un premier **safari aquatique** au cœur du delta.

Ce camp est réputé pour ses activités aquatiques, son observation des oiseaux et son ambiance paisible, offrant une expérience de safari différente des safaris terrestres plus traditionnels.

Retour au lodge pour l'apéritif suivi du dîner 3 services. Nuitée au sein de votre tente safari.

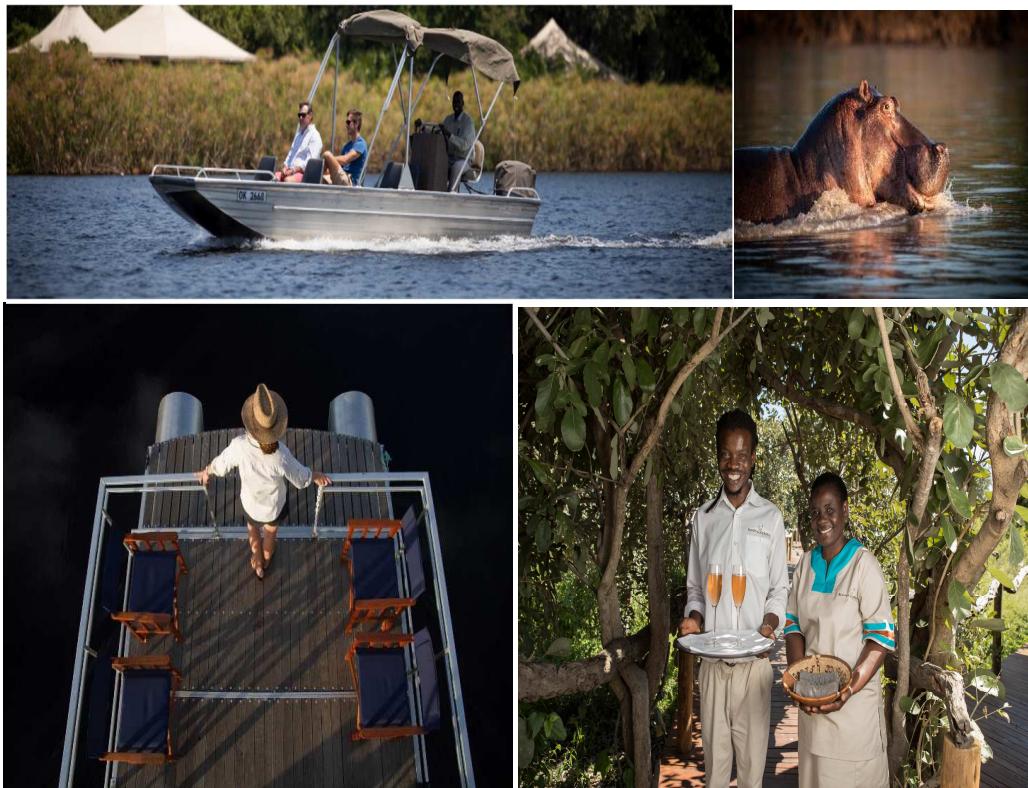
Tôt le matin, observation du lever du soleil. Un petit-déjeuner continental sera prêt dans la salle à manger principale.

Départ pour **un premier safari en bateau**. Quittez Mopiri et naviguez à travers les canaux de papyrus, en vous arrêtant en cours de route pour observer la faune et la flore.

Vous passerez environ une heure et demie à explorer les canaux avant de vous rendre sur de grandes îles.

Lorsque vous atteignez les îles, vous pouvez choisir de vous promener ou de **naviguer en mokoro** (pirogue traditionnelle) ou simplement de savourer un brunch bien mérité.

En début d'après-midi, remontez sur le bateau pour essayer de pêcher à différents endroits recommandés par vos guides compétents.



Au retour, arrêt pour le **high tea** avant de rejoindre votre camp d'exception.

Apéro et dîner trois services, fraîchement préparé par les chefs.

Nuitée au sein de votre belle tente safari.

**Dernier safari matinal** dans le delta et retour à votre lodge pour le petit déjeuner.

**Transfert en avion-taxi** entre Mopiri et Kasane.



La ville de Kasane est célèbre pour sa proximité avec le parc national de Chobe, l'un des parcs les plus riches en faune sauvage d'Afrique. La rivière Chobe traverse cette région et constitue une source vitale d'eau pour la faune du parc national de Chobe. Cette rivière est célèbre pour ses crocodiles, ses hippopotames et ses nombreux oiseaux aquatiques. Elle offre également des opportunités uniques d'observation de la faune, que ce soit en bateau lors de safaris fluviaux ou depuis les nombreux points d'observation le long de ses rives.

Installation en chalet au Chobe Bakwena Lodge et déjeuner.

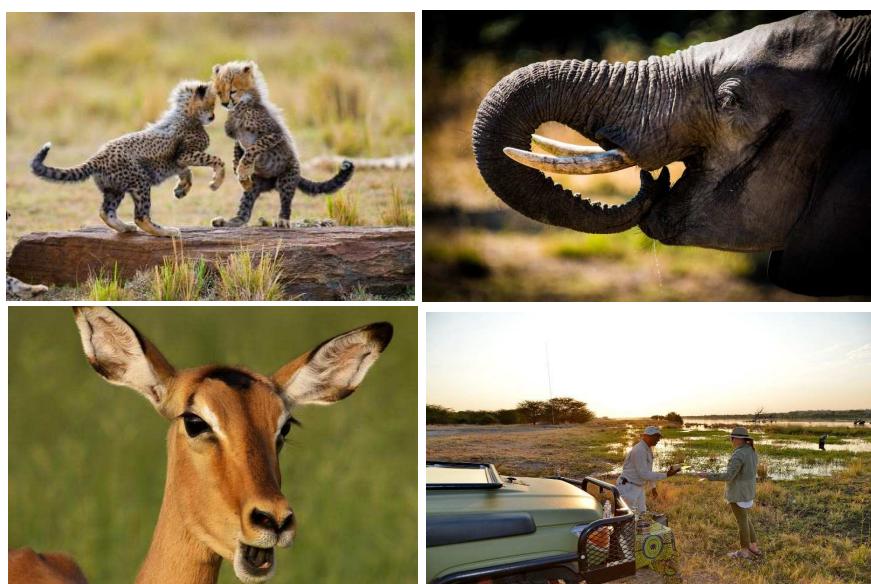




Situé au coeur de la réserve Kasane, en bordure du Parc National de Chobe, ce lodge vous invite à découvrir ce territoire et ses animaux emblématiques : les éléphants.

L'après-midi, départ pour votre **premier safari en 4x4**.

Le parc de Chobe est le 2ème plus grand parc animalier du Botswana. Avec le Kruger Park, en Afrique du Sud, c'est l'une des plus riches réserves animalières d'Afrique. On y recense notamment la plus grande concentration d'éléphants de tout le continent et représente la savane africaine désertique par excellence. Les grandes routes migratoires traversent Chobe de part en part.



Retour au lodge pour le dîner. Nuitée en chalet.

Journée de safaris terrestre et aquatique.

En matinée, **safari en bateau sur la rivière Chobe**. Observation des hippopotames, crocodiles sans compter une multitude d'oiseaux colorés.



Déjeuner au lodge.

L'après-midi, départ pour votre **safari en véhicule ouvert** vous permettant d'observer la faune de plus près : éléphants, buffles, girafes, zèbres, lions, léopards.

Dîner et nuitée en Chalet.

**Dernier safari matinal** et retour à votre lodge pour le petit déjeuner.

Transfert par la route depuis votre lodge pour rejoindre le Zimbabwe et votre hôtel aux chutes Victoria.

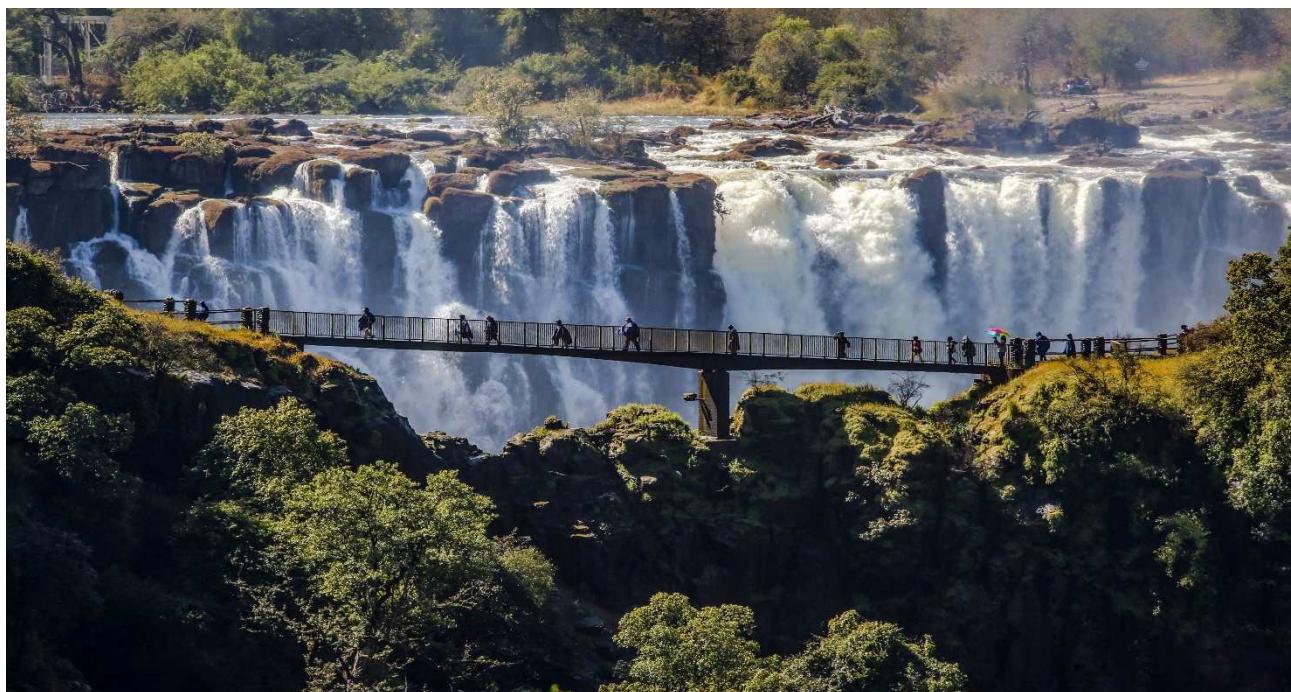
A la frontière, formalités de douane pour entrer au Zimbabwe, et transfert par la route vers **la ville de Victoria** Falls qui permet l'accès aux chutes Victoria, l'une des merveilles naturelles du monde.

Déjeuner dans un restaurant perché au bord des gorges Batoka où coule le puissant fleuve Zambèze.



Départ ensuite pour la visite du parc national des chutes Victoria.

La visite des Chutes Victoria côté zimbabwéen vous permet d'admirer de près l'une des merveilles naturelles les plus spectaculaires au monde, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette excursion se déroule au sein du parc national de Victoria Falls, où 16 points de vue sont répartis le long de sentiers bien aménagés qui longent la falaise.



Depuis ce côté, vous pourrez observer jusqu'à 75% du débit total des chutes, offrant une expérience à la fois visuelle et sonore absolument saisissante, notamment en saison des hautes eaux. Les sentiers traversent une forêt tropicale dense, nourrie en permanence par les embruns des chutes, créant un environnement ombragé et rafraîchissant propice aux rencontres avec singes et oiseaux. Les vues sur les "Main Falls", "Horseshoe Falls" et "Devil's Cataract" sont parmi les plus impressionnantes.



Cet impressionnant mur d'eau, s'étalant sur 1,2 km, qui peut déverser jusqu'à un million de litres d'eau par minute après la saison des pluies (de février à mai), reste une étape incontournable dans un voyage en Afrique australe. C'est la perle du tourisme Zimbabwéen depuis plus de 100 ans.

En fin de journée, installation à votre **hôtel Shongwe Oasis Boutique Lodge 5\***, situé dans la ville de Victoria Falls, à deux kilomètres des chutes. Votre chambre donne sur le joli jardin tropical. Dîner et nuitée.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour une excursion en **bamba train**.



Ce tramway, d'un style authentique du 19<sup>ème</sup> siècle, vous emmène pour une virée matinale à travers la brousse africaine. Au cours de la visite, vous pouvez apercevoir des éléphants, des buffles, des waterbuck ou des bushbuck. Le tram continue son trajet jusqu'au pont des chutes Victoria qui enjambe les gorges de Batoka entre le Zimbabwe et la Zambie. Vous pouvez descendre du tram et admirer le paysage impressionnant des chutes Victoria, des gorges et du fleuve Zambèze en contrebas.

Retour à l'hôtel pour le déjeuner. Après-midi de détente pour profiter des installations de l'hôtel ou pour effectuer **un survol en hélicoptère des plus belles chutes au monde (en option)**.



En fin d'après-midi, vous embarquez pour **une croisière avec dîner au coucher du soleil sur le fleuve Zambèze**.

Depuis le bateau, vous admirez les couleurs du soleil couchant et pouvez également observer les crocodiles, hippopotames et oiseaux marins.

Un bon dîner de 4 plats vous est servi sur le pont, dans cette atmosphère extraordinaire.

Nuitée à votre **hôtel Shongwe Oasis Boutique Lodge 5\***.

Petit déjeuner tardif avant de vous rendre à l'aéroport en fin de matinée pour votre vol retour vers Bruxelles via Addis Abeba avec la compagnie Ethiopian Airlines.

Envol en début d'après-midi vers Addis.

Arrivée à Addis Abeba en soirée et connexion pour votre vol vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en matinée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

**REMARQUES IMPORTANTES :**

- POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR.** VOTRE PASSEPORT DOIT DISPOSER **D'AU MOINS DEUX PAGES VIERGES COTE A COTE.** POUR LES AUTRES NATIONALITES, Veuillez contacter votre ambassade.
- PAS DE VISA POUR LE BOTSWANA. UN VISA EST NECESSAIRE POUR ENTRER AU ZIMBABWE ET SE PREND SUR PLACE.

## CARTOGRAPHIE



# Le prix

**SUR BASE DE MAXIMUM 16 PARTICIPANTS (UNIQUEMENT CHAMBRE DOUBLE OU TWIN – A PARTAGER)**

**PRIX REDUIT pour toute inscription jusqu'au 31 DECEMBRE 2025 :**

Le prix par personne en chambre double : **9.995 €**

PRIX NORMAL – inscription àpd 01/01/2026 (*sous réserve de disponibilités*) :

Le prix par personne en chambre double : **10.495 €**

## **CE PRIX COMPREND :**

- ✓ Les vols internationaux au départ de Bruxelles avec la compagnie Ethiopian Airlines et les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications par les compagnies aériennes)
- ✓ Le logement dans les lodges hauts de gamme mentionnés et hôtel 5\* au Zimbabwe (ou similaires - normes locales)
- ✓ Les safaris tels que mentionnés au programme qu'ils soient terrestres ou aquatiques
- ✓ Les transferts en avion-taxi ainsi que les autres transferts par la route
- ✓ Le circuit en pension complète
- ✓ Une sélection de boissons alcoolisées ou non dans les 3 loges safari
- ✓ Les boissons lors du dîner d'adieu (croisière sur le Zambèze)
- ✓ Les visites, excursions et surprises prévues au programme et le droit d'entrée sur les sites
- ✓ Les services de guides locaux pour l'ensemble du circuit
- ✓ L'accompagnement professionnel Preference de Bruxelles à Bruxelles
- ✓ La prime du fonds de Garantie
- ✓ Les taxes et services locaux

## **CE PRIX NE COMPREND PAS :**

- ✓ Les frais de visa (*gratuit pour le Botswana – 30 USD pour le Zimbabwe*)
- ✓ Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- ✓ Le survol en hélicoptère en option
- ✓ Les boissons autres que la sélection possible sur les lodges safari
- ✓ Les pourboires et les dépenses personnelles
- ✓ Les assurances (annulation, assistance, bagages)

*Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs, taux de change et TVA en date du 10/08/2025*

**A RENVOYER CHEZ :** PREFERENCE - TRAVEL TEAM (LIC. A 1652)  
**RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES**  
**TEL : 02/647 30 00**  
*LUNDI AU VENDREDI : 9H-17H (SUR RENDEZ-VOUS)*  
**INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE**

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM 1 : ..... GSM 2 : .....

ADRESSE E-MAIL PASSAGER 1 : .....

ADRESSE E-MAIL PASSAGER 2 : .....

**RÉSERVE ..... PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE**

**DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)**

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)**

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**TYPE DE CHAMBRE :**  DOUBLE À 1 LIT  DOUBLE À 2 LITS  DOUBLE À PARTAGER

**EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »**

**ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER**

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE  
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**MULTIRISQUE COVID (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER**

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE  
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

## INSCRIPTION (SUITE) :

**BOTSWANA - du 10 au 21 mai 2026**

**PRIX :**

**AVANTAGE (- 500 €) : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2025 : 9.995 €**

APD 01/01/26, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **10.495 €**

LE SURVOL DES CHUTES EN HELICOPTERE (**25 MIN**) AU-DESSUS DES CHUTES ET DU PARC ZAMBEZE : **280 €**

**TAXES D'AÉROPORT INCLUSES** - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

**UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.**

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 10 AVRIL 2026.

**PAIEMENTS :** **IBAN : BE92 7440 6349 9223**

**SWIFT/BIC : KREDBEBB**

**RÉFÉRENCE : BOTSWANA D.3963**

*EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.*

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À ..... , LE .....

**SIGNATURE POUR ACCORD :**

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES  
DE VOYAGES A FORFAIT DE  
TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A –  
PREFERENCE**

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

**1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR**

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

**2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

**3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR**

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage  
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage  
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage  
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

**4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR**

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

**5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR**

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

**6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS**

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

**7. CARNET DE VOYAGE**

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

**8. DOCUMENTS DE VOYAGE**

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

**9. HORAIRE DE VOL ET SIEGES DANS L'AVION**

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

**10. CONSCIENCE DES RISQUES**

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

**11. PLAINTES ET LITIGES**

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

**12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE**

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvenabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



**Assuré contre l'insolvenabilité financière**  
par le Fonds de Garantie Voyages®  
Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08  
[www.gfg.be](http://www.gfg.be) - mail@gfg.be